

Plan sur le handicap à Genève

Le canton de Genève veut améliorer la vie des personnes en situation de handicap.

Pour cela, le canton a créé un plan pour améliorer les services.

Cette page explique comment le plan fonctionne.

À quoi sert ce plan ?

Le plan veut améliorer les services pour les personnes en situation de handicap.

Par exemple :

- Rendre les services plus accessibles.
- Proposer des aides plus flexibles.
- Mieux répondre aux besoins des personnes.

Le nom exact du plan est : Plan stratégique sur le handicap.

Comment le plan veut améliorer les services ?

Le plan fonctionne en 2 étapes.

Étape 1 : adapter le financement des aides

Le financement, c'est la manière de donner l'argent pour aider.

Le canton veut mieux financer les aides flexibles.

Par exemple : les aides à la maison.

Pour faire cela, il faut changer la manière de donner l'argent.

Le plan date de 2022.

Vous pouvez le lire ici : [Lire le plan stratégique sur le handicap](#)

Précision : le plan n'est **pas** en langage simplifié.

Étape 2 : faire une nouvelle loi sur le handicap

Le canton prépare aussi une nouvelle loi sur le handicap.

Cette loi veut :

- Renforcer les droits des personnes en situation de handicap.
- Lutter contre les discriminations.
- Permettre aux personnes de vivre de manière plus autonome.

Cela veut dire : leur permettre de faire plus de choses seules.